



Cour d'appel d'Amiens  
Tribunal judiciaire de Laon  
Tribunal judiciaire de Saint-Quentin  
Tribunal judiciaire de Soissons



Conseil départemental de l'Aisne de  
l'ordre des médecins

## SIGNALEMENT D'UNE VICTIME DE VIOLENCES CONJUGALES AU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

### 1. Auteur du signalement transmis au procureur de la République

Nom, Prénom	
Profession	
Adresse	
Téléphone	
E-mail	

### 2. Victime

Nom, Prénom		Nom d'usage	
Date de naissance		Lieu de naissance	
Situation familiale :			
Présence d'enfants à charge	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui, nombre :	Âges :	
Préciser s'il existe une vie commune ou s'il s'agit d'une ex-vie commune :			
Adresse du lieu des faits :			
Adresse actuelle de la personne (si adresse différente)			
Recueil des coordonnées d'appel : faire préciser à la victime si le conjoint a accès à son téléphone et/ou sa boîte mail.			
Tél personnel de la victime :			
E-mail personnel de la victime :			

3. Éléments de la situation amenant la transmission au procureur de la République

**Examen médical**

Date :

Heure :

a) Faits ou commémoratifs :

La personne déclare avoir été victime le (date ou période de temps)

à (lieu)

de :

«

---

---

---

---

---

---

---

---

»

b) Doléances exprimées par la personne :

Elle dit se plaindre de :

«

---

---

---

»

c) Examen clinique : (description précise des lésions, siège et caractéristiques et éléments sur leur datation)

- Sur le plan physique

- sur le plan psychique

### **Accord donné au signalement par la personne**

La personne a-t-elle donné son accord au présent écrit ?

Oui

Non

Délivrance de l'information du signalement à la victime.

Date, tampon et signature

*Signalement à transmettre au procureur de la République selon circuit et protocole*

(article 4-4.4) relatif au signalement par un médecin des personnes victimes de violences conjugales